



RENCONTRE D'AFFAIRES FILIÈRE DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

Venez à la rencontre de vos futurs clients
et partenaires !

*Du 24 au 26 octobre 2023
à Casablanca*

RENCONTRE D'AFFAIRES DANS LA FILIÈRE ICC

La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) lance une rencontre d'affaires dans le secteur des industries culturelles et créatives au Maroc.

Cet évènement a pour objectif de mettre en exergue les nombreuses opportunités d'affaires que recèle le marché marocain de la culture.

Il est également l'occasion de présenter et de valoriser le savoir-faire français.



ETAT DES LIEUX DU SECTEUR

- Le Maroc a fait des industries culturelles et créatives (ICC) une priorité nationale, la création récente de la nouvelle Fédération des industries culturelles et créatives vient renforcer cette volonté politique.
- Compte tenu de sa population jeune (70% de la population a actuellement moins de 30 ans), les industries créatives devraient prospérer, car les jeunes sont à la fois les principaux producteurs et consommateurs de biens et de produits créatifs.
- Le secteur culturel marocain évolue avec une grande prévalence des statuts associatifs à but non lucratif.

70 %

**Population de moins
de 30 ans**

5,09 Mrds MAD

**Budget global alloué au ministère
de la jeunesse, de la culture et de la
communication**

24

**Radios privatisées grâce aux deux
vagues d'octroi de licences en
2006 et en 2009**

- Côté enveloppe budgétaire attribuée à la culture, le Maroc n'a pas encore atteint le seuil recommandé par l'UNESCO à 1 %. Le budget global (personnel, matériel et investissement) alloué au ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication est de 5,09 milliards MAD en 2023.
- L'Etat marocain a signé, adhéré ou/et ratifié plusieurs conventions et accords sur le plan culturel depuis le début du 21e siècle, touchant à la propriété intellectuelle, à la circulation des biens culturels à la protection du patrimoine et de la diversité des expressions culturelles.

- Grâce aux deux vagues d'octroi de licences en 2006 et en 2009; le nombre de radios privatisées est passé à 24. Cela a permis d'enclencher une nouvelle dynamique de libération relative de la prise de parole; de banalisation du recours à la Darija (arabe dialectal marocain), de connaissances des cultures locales et de proximité, tout comme il a favorisé la création des studios d'enregistrement.

- Le Maroc compte des dizaines de sociétés de production audiovisuelle agréées par le Centre Cinématographique Marocain (CCM). Celles-ci s'activent essentiellement dans le cinéma (notamment au profit des productions internationales), les séries télévisées, les sitcoms et les films publicitaires



THÉÂTRE : La création théâtrale au Maroc fluctue entre 15 et 20 œuvres dramatiques par an. Le nombre annuel de pièces représentées sur le sol marocain varie **entre 40 et 50**. Elles comprennent celles financées par le MCJS, le secteur privé et centres culturels étrangers au Maroc. Les pièces étrangères sont souvent programmées dans les salles privées - notamment au Studio des Arts Vivants et TNMV et dans le réseau **des 13 Instituts Français du Maroc**. Près de 30 festivals nationaux et internationaux de théâtre dont 5 festivals spécialisés dans l'humour restent un rendez-vous incontournable pour la diffusion de la création théâtrale marocaine et internationale.



RABAT-VILLE LUMIÈRE & COOPERATION MAROC-UE :

Plusieurs projets sont lancés dans le cadre du programme « Rabat-Ville lumière, capitale marocaine de la culture », la Bibliothèque Nationale, le Musée d'art Moderne et Contemporain Mohammed VI, en plus de la rénovation des musées existants. Lancement de Kawaliss, l'incubateur marocain des Industries culturelles et créatives, en partenariat avec l'Union européenne. Ce programme accompagne l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat culturel et créatif des jeunes à travers un dispositif d'incubation complet permettant l'émergence et le développement d'initiatives dans quatre régions du Maroc : Souss-Massa, Fès-Meknès, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et l'oriental. L'Union européenne et le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication ont récemment signé une convention de partenariat portant sur le financement d'un programme d'appui aux industries culturelles et créatives marocaines. Ledit programme sera doté d'une enveloppe de 110 millions de dirhams.



CINÉMA : Un nouveau dispositif juridique, en cours de consultation publique, ambitionne de favoriser l'émergence d'une véritable industrie cinématographique, basée sur l'égalité des chances, de compétitivité afin d'en faire un véritable levier de développement économique, social et culturel.



JEUX VIDÉO : Lancement de la cité de gaming à Rabat, ce projet traduit la volonté du Maroc de devenir un pays producteur des jeux vidéo, afin de suivre la tendance mondiale dans ce domaine, tirer profit de ce marché à forte croissance et ouvrir à la jeunesse marocaine, grande consommatrice des jeux vidéo dans la région, de nouveaux horizons, compte tenu de nouveaux métiers qui tournent autour de ce secteur notamment, le coding, l'intelligence artificielle et autres.

OPPORTUNITÉS DU SECTEUR



LE SECTEUR DE L'ÉDITION

Propice au développement avec une tendance haussière en termes de production favorisée par la jeunesse de la population (lecteurs potentiels). La production est en progression (**3200** titres par an). Le Maroc compte **640** bibliothèques, dont **350** officiellement gérées par le ministère de la culture et **750** librairies/papeteries/points de vente. Les chiffres indiquent une tendance haussière.



LE MARCHÉ DE LA MUSIQUE

Fortement tiré par la consommation, on compte plus de 100 festivals, studios d'enregistrement et de doublage. L'offre musicale est en constante augmentation du fait de la démocratisation des modes de production.



LE SECTEUR DES JEUX VIDÉO

Compte aujourd'hui plus de 3 millions de gamers actifs (dont 1 million de joueurs actifs dans le E-sport) et représente ainsi un véritable hub dans les jeux vidéo. Le secteur offre ainsi d'importantes opportunités et génère un chiffre d'affaires de 840 M MAD.



LES MUSÉES

La Fondation Nationale des Musées a mis au centre de ses priorités la rénovation des musées nationaux dont elle a la gestion pour leur permettre de s'aligner aux normes de conservation et de préservation du patrimoine.



LA FILIÈRE AUDIOVISUELLE

La libéralisation télévisuelle est encore très limitée. Un vaste chantier de réformes a été annoncé le 25 mai 2021 par le gouvernement visant à restructurer le paysage télévisuel public à l'horizon 2024. En besoin d'accompagnement sur la levée de fonds et l'ingénierie de projets

BESOINS DU SECTEUR

- **Technologies** : L'usage des nouvelles technologies et de l'audiovisuel requiert un matériel technique sophistiqué pour atteindre des qualités (ex : résolution 4K) qui s'inscrivent dans les normes internationales.
- **Formation** : Il existe peu de formations dans le domaine de la culture, l'offre en formations techniques est insuffisante et ne couvre pas l'ensemble des douze régions. Cette carence se traduit parfois par le recours contraint à de la main-d'œuvre étrangère qualifiée, pour les grands festivals et les tournages.
- **Aménagement de sites historiques** : Besoins en aménagement et restauration des monuments et sites historiques nationaux dans le cadre de l'initiative royale visant la préservation et le développement des anciennes médinas comme Fès, Meknès, Marrakech, Rabat, Salé, Tétouan, Essaouira...
- **Musées** : Besoins en numérisation des musées : Ex. La visite virtuelle qui s'est développée dans le secteur culturel en raison de la crise de la Covid-19. Ainsi plusieurs musées se sont positionnés sur cette offre afin de pallier à la fermeture des sites.
- **Spectacles vivants** : Besoins en modernisation et industrialisation du spectacle vivant (techniques de production, promotion...).



POURQUOI PARTICIPER ?

S'informer sur l'actualité de la filière

- Participer à la réunion d'information organisée par la CFCIM en présence d'un public de choix,
- Présenter votre offre à des décideurs publics et privés (fédérations, donneurs d'ordres, importateurs, distributeurs...),
- S'informer sur l'actualité du secteur des industries culturelles et créatives au Maroc, découvrir les besoins du secteur et identifier ses opportunités,
- Gagner en visibilité en rencontrant de nouveaux partenaires et clients,
- Affirmer votre présence et vous faire connaître.

Faciliter votre prospection

- Faciliter votre prospection par des programmes de rendez-vous personnalisés avec des acheteurs, des donneurs d'ordre, des distributeurs/agents...,
- Initier des courants d'affaires en rencontrant de nouveaux partenaires locaux.

Qui sommes-nous ?

La CFCIM a pour mission d'accompagner et de conseiller les sociétés françaises et marocaines. Elle a développé un ensemble de prestations visant à apporter à ses membres les meilleures solutions liées au conseil et au développement des affaires.

Elle propose également des solutions adaptées en matière de formation grâce à son Campus et met à disposition des entreprises des formules locatives innovantes au travers de ses 4 parcs industriels.

La CFCIM est membre de la Team France Export en tant que représentant unique du service public Business France au Maroc. A ce titre, la CFCIM travaille conjointement avec le Service Economique de l'Ambassade de France, les CCEF et l'ensemble des CCI et organismes publics français.



3 000 entreprises
adhérentes



12 000 membres
actifs



90 évènements
organisés par an

NOTRE OFFRE

Descriptif de l'offre	Tarif
<ul style="list-style-type: none">• Participation à la réunion d'information marché (pour un minimum de 6 entreprises)• Programme de rendez-vous B to B qualifiés	2 200 EUR

Pour confirmer votre inscription, veuillez remplir **le bulletin d'inscription ci-contre** et **procéder au paiement**.*

Vous souhaitez obtenir plus d'information et être recontacté ? Veuillez remplir ce **formulaire**.

Date limite d'inscription : 22 septembre 2023

** Notre offre ne comprend pas le voyage et l'hébergement, nous serons en mesure de vous communiquer une liste d'hôtels à tarifs négociés.*

Bulletin d'inscription

Raison Sociale :

Adresse :

Ville :

Représentant de l'entreprise

Nom/Prénom :

Fonction :

GSM :

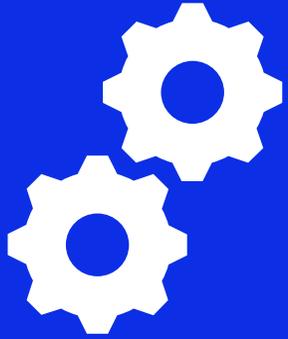
E-mail :

Bon pour accord le / / 2023

Signature et cachet obligatoires

- La CFCIM s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de la prestation. Les résultats dépendent de l'intérêt des prospects pour l'offre présentée, sous réserve de la disponibilité de l'information. En aucun cas, la CFCIM ne saurait être responsable des dommages indirects tels que : perte d'un marché, préjudice commercial, trouble commercial quelconque.
- Dans le cas où l'entreprise cliente dispose de contacts ou d'une représentation au Maroc, il est impératif de le préciser dès le départ, en indiquant si ces contacts peuvent être approchés dans le cadre de la prestation.
- Le paiement d'un acompte de 50 % est demandé à la commande, et les 50 % restants à la livraison de la prestation.
- Toute modification, en cours de prestation, devra être signalée par écrit et pourra éventuellement donner lieu à un nouveau bon de commande, qui remplacera le précédent.
- Les résultats de la prestation sont la propriété exclusive du client. Il est toutefois expressément rappelé que la CFCIM reste propriétaire des données, des connaissances, du savoir-faire et des méthodologies qu'elle détient ou avait obtenus avant le début de la prestation.
- « La CFCIM traite de données personnelles aux fins d'évaluations de vos attentes quant à la prestation demandée. Les destinataires des données vous concernant sont uniquement les collaborateurs de la CFCIM et éventuellement les organismes démarchées.
- Vos données personnelles collectées seront conservées pendant 5 ans, dans la base de données de la CFCIM. Conformément à la Loi 09-08, promulguée par le Dahir n° 1-09-15 du 18 Safar 1430, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit : Soit en adressant un courrier (avec accusé de réception) à l'adresse postale suivante : CFCIM, 15 Avenue Mers sultan, 20250, Casablanca, Maroc, soit en envoyant votre requête par mail à l'adresse électronique suivante : Protection.donnees@cfcim.org, (Seules les demandes signées, accompagnées de la photocopie d'une pièce d'identité, seront traitées). Pour plus de détails veuillez consulter notre politique de protection des données personnelles disponible sur notre site web à l'adresse: <https://www.cfcim.org/wp-content/uploads/2021/03/Politique-de-protection-des-donnees-personnelles-de-la-CFCIM1.pdf>
- L'entreprise cliente autorise la CFCIM à transmettre tout ou partie des éléments de cette prestation à Business France afin de permettre à l'Agence d'assurer un suivi adéquat dans le cas où elle souhaiterait aborder d'autres marchés.

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente de la CFCIM accessibles à l'adresse : https://www.cfcim.org/wp-content/uploads/2019/08/Conditions-generales-et-particulieres-de-vente_V2.pdf et m'engage à les respecter sans réserve.



Quels sont les dispositifs de financements et d'accompagnement à l'export ?

Nombreuses sont les solutions d'aide à l'exportation destinées aux entreprises qui souhaitent développer leur activité à l'international :

- **BPI France Export : Bpifrance, Coface et Business France ont noué un partenariat et créé le label « Bpifrance Export » qui permet à des entreprises sélectionnées de bénéficier d'un accompagnement personnalisé à l'international et d'une offre de financement adaptée.**

bpifrance

Pour en savoir plus, contactez :

M. Mael MBAYE

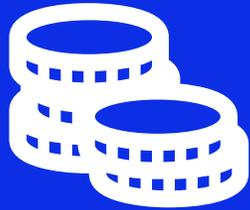
Regional Manager - North Africa

+33 6 89 30 87 91

mael.mbaye@bpifrance.fr

Ou l'une des directions régionales de Bpifrance :

<https://www.bpifrance.fr/Contactez-nous>



Les aides régionales :

- Les régions proposent également plusieurs aides à l'export pour inciter les entreprises à se développer à l'international (subventions, accompagnement...)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Normandie](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Bretagne](#)



[Hub entreprendre - Accueil \(laregion.fr\)](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Auvergne-Rhône-Alpes](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Pays de la Loire](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Hauts-de-France](#)

Vos contacts privilégiés

Nadia DAHBI

Chargée de la Filière Santé, Art de vivre
TEAM FRANCE EXPORT

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 07

E-mail : ndahbi@cfcim.org

Adresse : 15 avenue Mers Sultan
20130 Casablanca - Maroc

Khadija EL IDRISSE

Responsable des missions collectives et individuelles
TEAM FRANCE EXPORT

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 06

E-mail : kelidrissi@cfcim.org

Adresse : 15 avenue Mers Sultan
20130 Casablanca - Maroc



CFCIM – 15, avenue Mers
Sultan – Casablanca

Tél. : 00 212 5 22 20 90 90

Email : cfcim@cfcim.org

www.cfcim.org

